

Juillet
2018

La Boisse Infos



Commune de La Boisse

Sommaire

Edito	1
Etat-civil, Flash infos	2
Urbanisme	3
Budget communal	4-5
Plantation d'arbres	6-7
Plan de La Boisse	8-9
Travaux - Pétanque	10
Contes en Côteière	11
Inaugurations	12
Sou des écoles	13
Tennis Club	14
Environnement	15
Calendrier des fêtes	16

République, sacrifices, liberté.

Nous célébrerons le 14 juillet au monument aux morts de notre commune la République, sa devise et ses valeurs, valeurs qu'il n'est pas vain de rappeler à une époque où sont mis à mal certains des idéaux des Révolutionnaires de 1792 et des philosophes éclairés du XVIII^{ème} siècle. Seront ainsi mises à l'honneur deux personnes qui ont marqué la nation toute entière par leur acte courageux : le colonel Arnaud BELTRAME et le jeune malien Mamoudou GASSAMA.

Le 11 novembre devant ce même monument aux morts nous commémorerons le centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale en rendant hommage aux sacrifices de ces poilus qui avaient rendu à la France l'honneur perdu de 1870.

La commune a souhaité marquer cet anniversaire en rénovant 4 tombes de ces soldats morts pour la France et qui reposent à l'ancien cimetière.

L'Histoire de notre pays est révélatrice de notre société et des difficultés de compréhension de certaines situations : la France colonisatrice en Asie et en Afrique a du mal à exorciser les souvenirs et les traces d'un passé parfois lourd et encombrant, surtout que les politiques suivies par les

gouvernements successifs n'ont pas toujours été cohérentes et comprises par celles et ceux qui ont vécu ces périodes : l'avenir des territoires éloignés (MAYOTTE, NOUVELLE-CALÉDONIE, GUYANE), le cas des harkis, l'intégration des générations nouvelles nées sur la métropole, la question plus générale de l'accueil des populations migrantes, autant de difficultés à faire coïncider l'acceptation de ces phénomènes par nos populations avec la tradition historique d'une France terre d'asile et des droits de l'Homme.

Il est donc réconfortant que l'acte individuel du Colonel BELTRAME ravive en chacun de nous notre reconnaissance envers nos forces de sécurités, civiles et militaires, garantes de notre liberté face au terrorisme. Il est tout autant réconfortant de voir que l'acte individuel du jeune Mamoudou GASSAMA puisse servir d'exemple à celles et ceux en manque de repère pour se tracer une belle vie.

Ne désespérons pas, et chaque fois que nous le pouvons, rappelons ce que nous devons à tous ces héros connus ou inconnus qui ont risqué ou donné leur vie pour un idéal républicain ou une cause généreuse.

*Bonnes vacances à tous,
François Droque
Maire*



**Vendredi 13 juillet
Les Gravelles à 22 h 30
Feu d'artifice**



Etat civil et infos utiles

Naissances

06/04/2018 Callie BELAIR
 24/04/2018 Roméo BORET
 27/04/2018 Neji THONGSAVAT
 10/05/2018 Lino FRAIOLI
 23/05/2018 Etienne BANCE VAN MOORLEGHEM
 29/05/2018 Mahé CHARMETANT

Décès

23/03/2018 Henri RAY
 10/04/2018 Paulette ROUSSET Veuve SELVA
 19/04/2018 Claude ROBADEY
 19/05/2018 Charlotte AUGIER Veuve GLADEL
 04/06/2018 Christian SPADINY

Mariages

12/05/2018 Mathieu SCHERRER et Karine CADOT
 02/06/2018 Thomas MARIET et Clara ALBERTO

DONS au CCAS

30 euros le 18 Mars 2018 de Mme Martine FAURE
 30 euros le 18 Mars 2018 de Mme Evelyne FAURE
 30 euros le 18 Mars 2018 de Mme ROBARDET
 50 euros le 29 Mars 2018 don anonyme

DONS au Sou des écoles

87,60 euros lors du parrainage civil de
 Hayden FERREIRA DA CUNHA



Horaires de la déchèterie

Été : d'avril à octobre

Lundi au vendredi :
 9 h 00 à 11 h 45
 14 h 00 à 18 h 45

Samedi : 9 h 00 à 11 h 45
 13 h 00 à 17 h 45

Hiver : novembre à mars du lundi au samedi :

8 h 30 à 11 h 45
 13 h 00 à 17 h 15

Horaires à respecter pour tous vos travaux bruyants :

Particuliers :

Les jours ouvrables de :
 8 h à 12 h et 14 h à 19 h 30,
 Samedis 9 h à 12 h et 15 h à 19 h,
 Dimanches & jours fériés 10 h à 12 h.

Entreprises :

Tous les jours de la semaine de :
 7 h à 20 h.
 Les dimanches & jours fériés
 les travaux sont interdits.
 (Sauf les interventions d'utilités publiques en
 urgence).

Attention : les bruits de voisinage, de tapage diurne ou nocturne troublant la tranquillité d'autrui peuvent être verbalisés sur le champ par un timbre amende de 68 € par personne effectuant le bruit. Pour plus de renseignement www.bruit.fr

(Voir l'arrêté préfectoral complet sur le site de la mairie en page des arrêtés)

AGENCE POSTALE

Suite à l'arrêt de travail de la gérante victime d'un grave accident de moto, l'agence restera fermée, la commune ne disposant pas de personnel disponible et formé pour la remplacer.

Nous nous excusons du désagrément causé et vous remercions de vous adresser à MONTLUEL pour vos instances. Le courrier continue à être relevé.

Nous remercions les Buissards qui ont eu la délicatesse de venir prendre des nouvelles de la postière.

Mairie

Lundi et jeudi
 9 h à 12 h
 13 h 30 à 18 h 30

Mardi et mercredi
 9 h à 12 h

Vendredi
 9 h 00 à 12 h 00
 13 h 30 à 17 h

Fermeture le dimanche toute la journée, mercredi

Horaires d'été Mairie

du 16 juillet
 au 24 août

Fermeture
 à 17 h au lieu
 de 18 h 30

Rappel

Les feux de tous types sont interdits dans l'agglomération

Informations Communales



URBANISME

Année
2017/18

291
dossiers

Les dossiers sont étudiés en Mairie par la Commission Urbanisme un lundi sur deux.

De fin mai 2017 à fin mai 2018 la commission a traité 291 dossiers

Déclarations préalables : 120

- Modifications de façades	23
- Portails, clôtures	39
- Piscines	9
- Abris voitures, garages	5
- Abris de jardins	1
- Vérandas, pergolas, auvents, terrasses	8
- Réfection toiture, vélux, panneaux solaires	8
- Extensions, aménagements de maisons	3
- Extensions, aménagements bâtiments industriels	4
- Divisions de terrains	8
- Construction de poste EDF	3
- Accessibilité Ecole Elémentaire	1

Permis de construire : 34

- Maisons individuelles	14
- Permis groupés	3
- Extensions de maisons	2
- Bâtiments en zone d'activité	2
- Permis modificatifs	3
- Transferts de permis	2
- Annulation de permis	4
- Permis de construire commerce ou modifications de commerce :	4

Certificats d'urbanisme 72

Pièces complémentaires 64

Consultation pour avis sur dossiers particuliers en ZI 1

Congés d'été

En raison des congés d'été, le service urbanisme sera fermé en Août 2018.

En conséquences, les dossiers ou les pièces complémentaires déposés entre le 31 juillet 2018 et le 27 août 2018 ne seront pris en compte qu'à la date du 27 août 2018.

Les délais d'instruction courront donc à compter de cette date.

BERNARD  Spécialiste Irrigation
Tracteurs
Matériels Espaces Verts
MATÉRIELS AGRICOLES Ventes - Réparations



P.A. des Prés Seigneurs - BP 60133 - 01124 DAGNEUX cedex
Tél. 04 78 06 15 26 - Fax 04 78 06 59 44

Succursale : 3 rue Nicephore Niepce - 38550 SAINT MAURICE L'EXIL
Tél. 04 74 86 27 40 - Fax 04 74 86 57 66

contact@bernardagri.com - www.bernardagri.com

La Boisse Ristorante

462 route de Balan

01120 La Boisse

04 78 06 24 30

pizzeriaparla@orange.fr

www.pizzeriaparla.com

Fermeture du samedi midi

au mardi matin

PIZZERIA
DAVID PARLA
Pizzeria créée en 1973

Restaurant
Pizzeria

Spécialités Italiennes

Menus & Carte

Buffet tous les midi



Informations Communales

BUDGETS 2018

Note de présentation brève et synthétique

Le cadre général du Budget communal

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune de La Boisse (<http://www.ville-laboisse.fr/>)

Budget principal

1- Éléments de contexte

Le Budget primitif 2018 a été voté le 10 avril 2018 et se caractérise par :

- une maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Une légère augmentation de la fiscalité locale permettant à peine de compenser les baisses de dotation de l'état.
- Un programme d'investissement à hauteur de la capacité d'autofinancement, sans recours à l'emprunt.

2- La section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 2.358.757 €

2-1- Les recettes de fonctionnement correspondent principalement à l'excédent reporté de 2017, aux impôts et taxes et aux dotations et subventions.

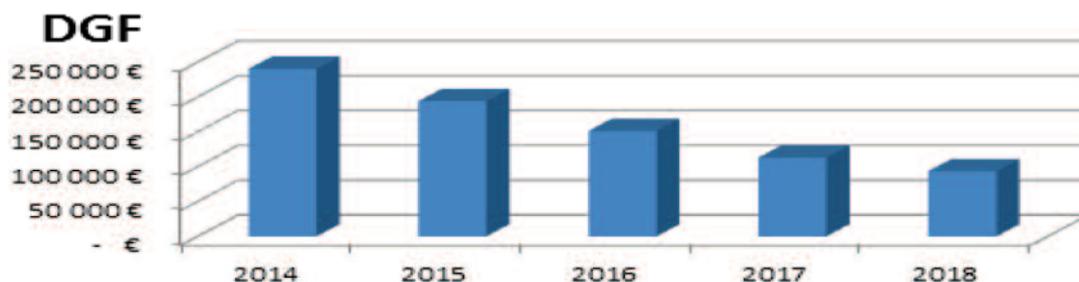
- La fiscalité : Il a été décidé et approuvé d'appliquer une légère augmentation des taux d'imposition de 1,47% ce qui représente pour 2018 :

Taxe d'habitation : 6,74%

Taxe sur le foncier bâti : 9%

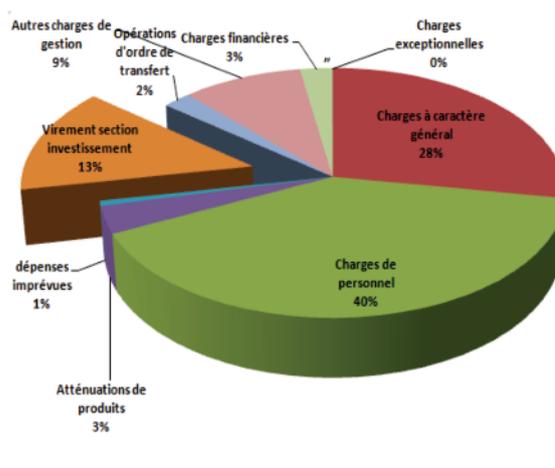
Taxe sur le foncier non bâti : 44.4%

- Les dotations versées par l'état présentent encore une nouvelle et forte diminution (plus de 60% en 5 ans) :



2-2- Les Dépenses de fonctionnement :

Dépenses Fonctionnement 2018	
Charges à caractère général	654 016 €
Charges de personnel	944 568 €
Atténuations de produits	83 452 €
dépenses imprévues	15 000 €
Virement Section Investissement	326 757 €
Opérations d'ordre de transfert	51 763 €
Autres charges de gestion	222 700 €
Charges financières	60 000 €
Charges exceptionnelles	500 €
Total des dépenses	2 358 757 €



Informations Communales



Les charges à caractère générale comprennent les dépenses courantes (Electricité, eau, assurances, entretien des bâtiments.....)

Les charges de personnels sont en très légère augmentation et représente 40% du budget.

Le virement à la section d'investissement permet d'affecter un montant de près de 327 K€ aux opérations d'investissement 2018

Les autres charges de gestion sont principalement constituées par les subventions aux associations et CCAS dont le montant est maintenu à l'identique.

3- La section d'investissement équilibrée en dépenses et recettes à hauteur 1.099.861€ :

3-1 Les recettes d'investissement

Recettes Investissement 2018	
Solde reporté	127 701 €
Virement section fonctionnement	326 757 €
Produits de cessions	100 €
Opérations de transfert entre sections	51 763 €
Dotations fonds divers réserves	500 284 €
Subventions d'investissement	93 256 €
Total recettes	1 099 861 €

Les recettes d'investissements sont constituées par :

- à près de 50% par les dotations et fonds de réserve : FCTVA, Taxe d'aménagement..
- 30% par le virement de la section de fonctionnement
- Un solde reporté excédentaire
- des subventions obtenues pour la construction du restaurant scolaire et la mise en accessibilité des bâtiments communaux

3-2 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont entièrement autofinancées (aucun recours à l'emprunt en 2018), et comprennent les dépenses reportées de l'année précédente.

Elles sont constituées par le remboursement du capital des emprunts (35%), des travaux SIEA d'éclairage public (12%), des achats d'immobilisation (14% : plantation d'arbres, matériels mobiliers et informatiques) et des travaux (36% pour la réfection des îlots de la RD1084 et les travaux d'accessibilité de l'école élémentaire)

Budget Eau

Le tarif communal de la vente d'eau reste identique à celui voté en 2017 soit 0.55€ le m³

1 La section d'exploitation est équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 102.913 €

Les recettes : 92% concernent la vente d'eau

Les dépenses se répartissent ainsi : 63% de la dépense concerne la participation aux frais de fonctionnement versés à la 3CM et 37% concerne la dotation aux amortissements.

2 La section d'investissement est équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 197.688 €

Les recettes : un solde reporté important 103.562€, des écritures de TVA et la dotation aux amortissements.

Les dépenses se répartissent ainsi : une enveloppe 154.302€ dégagée pour d'éventuels travaux.



Informations Communales

**Le végétal : un intérêt pour la biodiversité.
Des hôtes et des producteurs de nourriture**



Au parc :
1 Ginkgo biloba
1 Cedrus libani
1 Salix alba tristis



GIVAUDAN
Père & Fils
PLÂTRERIE - PEINTURE

Port. 07 78 95 40 01 - 06 25 94 93 27
entreprise.givaudan@orange.fr
Parking Saint-Etienne - 01120 MONTLUEL
Tél. 04 78 06 56 90 - Fax 04 72 25 70 31

Informations Communales



Parking Pillard :
1 Albizia julibrissin ombrella



A l'école maternelle :
8 Acer pacific sunset

Malus Van esltine
1 à Saint Alban
1 rue J. Guinet
2 au périscolaire



TRAITEUR ARTISAN CHARCUTIER

04 78 06 10 42

chanel.traiteur@orange.fr

276 Grande rue 01120 Montluel

www.chaneltraiteur.com

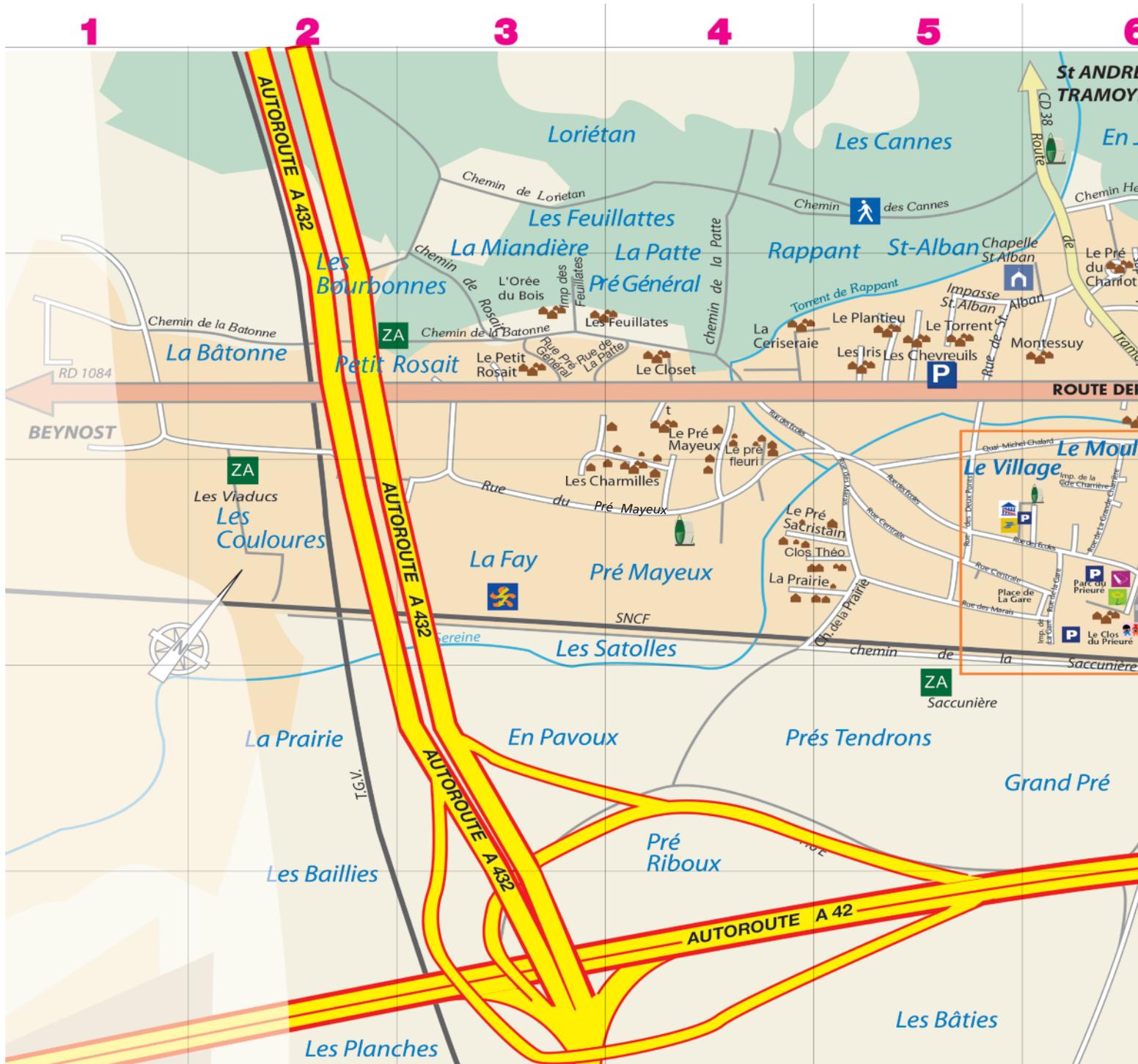
PARCS & SPORTS

Espaces verts et sols sportifs

CHASSIEU (69) | 04.72.14.59.59

www.parcsetsports.fr

info@parcsetsports.fr



LEGENDE

- PAV (tri)
- Eglise - C6
- Lotissement
- Chapelle
- Lycée - B7
- Sentier Piéton
- Ecoles - C6
- Poste ERDF-RTE
- Zone Industrielle
- Zone Artisanale
- Stade

Nom Des Rues

Acacias (Impasse des)	B6
Albanières (Rue des)	B9
Ampère (Rue)	B3-C3
Ancienne route de Thil	B9-C9
Balan (Route de)	E9-F11
Batonne (Chemin de la)	B4-B1
Calice (Chemin du)	B8-B9
Calice (Impasse du)	B8-B9
Centrale (Rue)	C5-C6
Chemin du Grand Casset	B7
Clos du Perrier (Chemin)	B6
Côte (impasse de la)	E10-F10

Deux Ponts (Rue des)	C5-B5
De Raclet (Impasse)	C6
Des Roses (Impasse)	C6
Ecoles (Place des)	C6
Ecoles (Rue des)	B4-C6
Faubourg (Impasse du)	C7
Faubourg (Rue du)	C6-C8
Gare (Impasse de la)	C6
Gare (Place de la)	C6
Gare (Rue de la)	C6
Grande Charrière (impasse)	C6
Grande Charrière (Rue de la)	C6-B6
Grande impasse (Imp. de la)	C6

Gravelles (Route des)	D6-D9
Henri IV (Chemin)	A6-A9
Ifs (Imp. des)	C7
Joanny Thollin (Rue)	C6-B6
Joseph Guinet (Rue)	C6-B6
Marcel Vienot (Place)	C5
Marais (Rue des)	C5-C6
Meule (Rue de la)	B8
Nationale (Route) RD 1084	B1-B9
Neuve (Rue)	B6
Paul Chabas (Rue)	A9-B9
Petit Casset (Impasse du)	B8
Plaine (Rue de la)	F11-E11



- Gens du voyage Tennis
- Déchetterie - F11 Parc du Prieuré
- Cimetière Poste - C5
- Salle Polyvalente - D7 Mairie - C5
- Gymnase
- Crèche - C6
- Médiathèque
- Parking

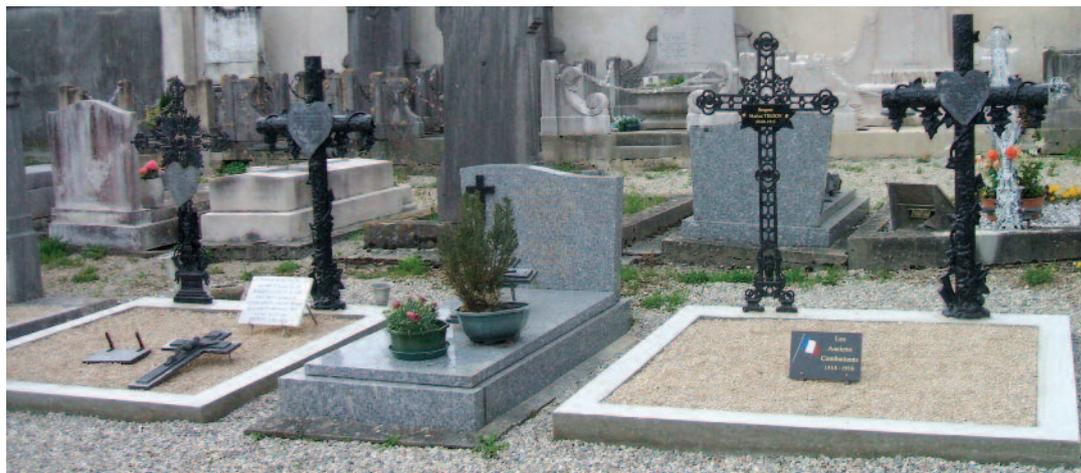
Prairie (Chemin de la) C4-C5	Calice A8	Iris B5	Prairie C4
Pré Mayeux (Rue de) C3-B4	Cèdres B7	L'Orée du Bois B3	Pré Chariot B6
Pré Molliet (Chemin du) D6	Ceriseraie B4	Laurentides B9	Pré Fleuri C4
Prés Seigneurs (Ave des) D9-E11	Chardonnerets B9	Lauriers C7	Pré Mayeux B4
Quai Michel Chalard (Rue) B5-C5	Charmilles C4	Maladière B9	Pré Sacristain C4
Saccunière (Chemin de la) C5-D6	Chevreuils B5	Montessuy B6	Résid. le Noyer B8
Saint Alban (Impasse de) B5	Clos des Buis C6	Montferrand B4	Saint Martin A8
Saint Alban (Rue de) B5-B6	Clos du Perrier B6	Moulin B6	Sapins B7
Saint Martin (Impasse de) B8	Clos Théo C4	Les Pav. de Crozel C7	Sereine C8
Thil (Route de) CD 61a B9_E8	Clozet B4	Pt Bois de Chênes B7	Thuyas C7
Tramoyes (Route de) CD 38 A6_B6	Garrattières B8	Petit Rosait B3	Torrent B5
	Ham. de la Ferme C6	Plantieu B5	Vert Pré B8

LOTISSEMENTS



Informations Communales

Travaux - Bâtiments



Ancien cimetière

Réfection de 4 tombes des soldats morts à la guerre de 14/18. Nos célébrons cette année le centenaire de cette grande guerre.

Parc du Prieuré : jeux d'enfants

Nous nous étions engagés à remettre à neuf les jeux après les travaux des bâtiments de la SEMCODA et la pose de caméras. La rénovation a été réalisée. L'ouverture au public a été faite le 28 mai.

Rappel : les jeux sont réservés aux enfants de moins de 12 ans. Le règlement du parc doit être respecté.

Bureau du garde

Création d'une ouverture pour donner de la lumière.
Réfection des peintures.



Pétanque

« Régional Souvenir Bernard PAGE »,
128 doublettes avec la présence du
champion du monde Bruno LE BOURCI-
CAUD :

Victoire de Christophe SARRIO et
Brice DREYFUS de 69 BRON,

Finalistes : Guillaume SANGOY et
Franck RATIVET de 71 CHARNAY.

« Challenge Souvenir Marcel GUERRIER »,
42 doublettes féminines :

Victoire de Catherine et
Julie SALIBA de 69 VAULX EN VELIN,

Finalistes : CAMBREA et BELACEL de 69 CHASSIEU.





Contes en Côtère

Vendredi 1er Juin, « les Troubadours Buissards » ont présenté à un public de La Boisse et des communes de la 3CM, toujours aussi nombreux, leur spectacle « le bon temps, c'est quand ? »

Comme l'année dernière, cela se passait à l'arrière des espaces sportifs du Lycée de la Côtère.

Cela ne relève pourtant pas de l'évidence ! En effet, en raison de l'indisponibilité annoncée de ces espaces, nous nous sommes vus attribués le site du « RACLET » devant le nouveau restaurant scolaire.

Or, après quelques répétitions, l'endroit s'est révélé trop exigü pour les quelques 600 spectateurs présents chaque année, et nous avons dû jeter l'éponge !

Nous avons eu alors le bonheur de nous retrouver sur l'ancien site du château du GRAND CASSET, récemment démolé. Toute la Troupe était subjuguée tant ce magnifique endroit, vibrant encore de son passé, constitue le théâtre de verdure rêvé !

Mais, ô désenchantement ! Après seulement deux répétitions, nous dûmes remballer nos pénates, l'endroit, en cours d'acquisition par la 3 CM, n'étant pas suffisamment opérationnel.

Et voilà, comment, à quelques jours du spectacle, par temps pluvieux, nous dûmes chercher nos marques à l'endroit foulé l'année précédente !



Chers amis buissards, vous qui êtes déjà nos fidèles spectateurs, nous avons voulu vous faire partager nos déboires. Vous réalisez, n'est-ce pas ? ce qu'il nous a fallu d'énergie pour ne pas céder au stress et au découragement ! La Troupe des comédiens buissards et les équipes : costumes, décors, techniques, logistique et relations extérieures, se sont défoncées pour être prêtes à l'heure dite.

Même la très belle machine de Marcel ARTHAUD, une « javeleuse » extraite de son musée extraordinaire, a pu trouver un créneau horaire (et oui, les épreuves du bac d'athlétisme se déroulaient, figurez-vous, le matin même !) pour grimper au sommet du site. Vous le savez désormais, cet engin du 19^{ème} siècle, a le pouvoir de remonter le temps... jusqu'à... la Préhistoire !

Nous avons voulu vous présenter un conte enjoué et loufoque ! Nous y sommes finalement parvenus en dépit des coups du sort.

Les gradins, bien pleins et tout acquis, se souviendront du soleil couchant par trop éblouissant, mais pas que...

A l'année prochaine ! Rejoignez-nous, vous qui aimez la création, la solidarité et les liens d'amitié qui se tissent entre les habitants de nos villages respectifs, autour d'une aventure vraiment exceptionnelle.

Vive les Contes en Côtère !

Colette ROCCA
Pour les TROUBADOURS BUISSARDS

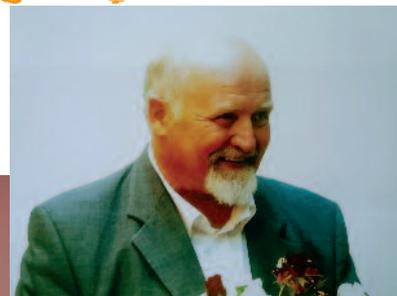




Informations Communales

Le 16 juin inaugurations et hommage

Hommage rendu à Gilles Varrambier 20 ans instituteur et directeur de l'école élémentaire de La Boisse de 1987 à 2007.



Gymnase Gilles VARRAMBIER

Directeur de l'école élémentaire de 1987 à 2007



Voilà des années que cette idée de rendre hommage à Gilles me trottait dans la tête.

Pendant 20 années Gilles aura marqué l'école élémentaire de notre commune et 11 ans après son départ à la retraite son souvenir reste présent. Il est avec nous par la pensée à chaque évènement créé autour de l'école.

Gilles me rappelait mon grand père maternel, lui aussi directeur d'école, l'archétype de l'institut de l'ancienne génération auquel on pouvait tout demander et pour lequel l'écoute bienveillante des élèves était un sacerdoce. Nombreux sont ceux qui aujourd'hui remercient le « maître d'école » qui leur

ont inculqué le savoir bien sûr mais aussi, et c'est peut-être le plus précieux, le savoir être. A travers Gilles aujourd'hui je salue tous les professeur(e)s de l'école publique.

Gilles est le 3ème enfant d'un couple d'enseignants. Après la fac de psychologie il entre dans l'éducation nationale en janvier 1972 avec une 1ère affectation à VILLARD LES DOMBES où il remplaçait une institutrice absente pour dépression car en but à une classe turbulente : Gilles, après avoir jaugé le niveau de troubles, va désamorcer la tension en entrant avec son casque de moto et en soulevant un élève turbulent par les épaules en l'asseyant sur le bureau !!! Tout était dit, la « méthode VARRAMBIER » avait fonctionné. Et beaucoup ici se rappellent du fameux « demi tour » pour recevoir un coup de pied aux fesses....emprunt de tendresse et de paternalisme.

Entre 1972 et 1975 il occupe divers postes au collège de MONTLUEL, à l'EN à BOURG, à la Section d'éducation spécialisée à MEXIMIEUX, puis il opte définitivement en 1976 pour l'enseignement élémentaire qui le passionnait vraiment du fait, disait-il, de la diversité des matières à enseigner.

L'année 1975 il effectue son service militaire à LA VALBONNE dans les Chasseurs alpins où il eût la mission d'alphabétiser les militaires réunionnais.

Après 2 ans au collège de MONTLUEL il arrive en septembre 1978 à NIEVROZ en classe de cours moyen. Et là il y insuffle déjà sa patte en étant président du « SOU », de la société de chasse, le moteur de « l'USEP », la cheville ouvrière des « Intercoms » pour représenter le village.

Après une formation de maître directeur il est nommé à LA BOISSE en septembre 1987, poste qu'il occupera jusqu'à son départ à la retraite en septembre 2007. Il déménage à DOMPIERRE SUR VEYLE et son épouse Noëlle le suivra

pour enseigner à l'EM de LA BOISSE (déjà le covotura-ge !!!).

Les souvenirs qu'il a laissés sont inombrables tant il s'est activé pour que vive au mieux l'école publique au service des enfants heureux d'apprendre : sa passion pour la nature le poussera à instaurer avant l'heure les classes de découvertes, puis la classe de neige à LANS EN VERCORS, puis la classe de mer à l'île d'OLERON. Chaque année il équipait ses élèves de gants et sacs et menait une opération « nettoyage de la commune ». Son investissement pour la réussite de la fête des écoles fut constant et l'on se souviendra longtemps des chorales magnifiques qui nous ont émus (SARDOU et GOLDMANN faisaient parti de ses chanteurs préférés). Et que dire de sa légendaire framboisine !!!! Il fera tout pour que ses élèves apprennent à apprécier et à respecter la nature. Tous les CM2 se rappellent de la journée qu'il leur offrait chaque année chez lui à DOMPIERRE autour de la pêche dans l'étang et des tartes cuites au feu de bois.

Gilles est parti en retraite avec plein de projets: il s'était occupé pendant 40 ans d'un élevage de chiens « braques allemands et teckel » et il n'hésitait pas à parcourir plusieurs centaines de kilomètres pour trouver le chien rare. Il avait organisé aux Gravelles un week-end d'exposition canine dont nous nous souvenons tous. Il voulait aussi profiter de ses 4 petits enfants (Elise, Albane, Camil et Elias) en les éduquant à la pêche et à la découverte de la nature. Il m'avait aussi promis de m'emmener aux champignons mais jamais nous n'aurons le bonheur de partager ce moment.

Associations



Dès la seconde année de sa retraite un AVC le terrassait et allait laisser des séquelles qu'il tentait de cacher au mieux. Le cancer aura raison de lui et nous furent très nombreux à ses obsèques le 14 mars 2017 à BOURG.

Gilles, je suis heureux, fier et très ému de pouvoir te rendre cet hommage au nom de notre commune et de cette école publique que tu as tant servie, tant défendue et tant aimée. Il y a dans la foule des collègues qui ont travaillé avec toi et qui ont tenu à être là aujourd'hui, des amis aussi

au-delà du cercle Buissard. Ton épouse Noëlle, tes enfants Anne Mélie et Nicolas et tes 4 petits enfants sont à tes côtés. J'espère qu'ils garderont longtemps le souvenir de leur papy et des moments passés avec lui. Ce sont des repères qui vous marquent à jamais et qui vous aident à construire une belle vie.

Gilles tu nous laisses une très belle image d'un honnête homme, attentif aux autres et toujours souriant comme tu l'es sur ce portrait qui nous accompagne aujourd'hui, photographie prise à la salle des Gravelles lors des vœux de janvier 2008 pour te mettre à l'honneur lors de ton départ en retraite.

Aujourd'hui nous pensons à toi.

J'invite maintenant Noëlle et ses enfants à venir dévoiler l'inscription qui ornera désormais cette salle communale dédiée aux activités sportives des enfants des écoles.

Merci.

F. Droque



**Inauguration du restaurant scolaire
et des locaux périscolaires.**

**Projet principal de notre mandat,
fruit de 2 ans de travail**

Fête du Sou Les enfants se sont amusés comme des fous ce samedi 23 juin. la fête de l'école a fait le plein !!

Les écoles nous auront encore cette année émerveillées par de superbes danses et une très belle exposition...les parents auront pu profiter de leurs enfants sur scène et sur les photos mises à disposition. les nombreux jeux auront ravies les enfants et tournés toute l'après midi...merci à tous les bénévoles et institutrices et instituteur pour leur investissement qui fait de cette fête une réussite!! Comme d'habitude les fonds recoltés serviront au prochaines sorties, animations...et de belles sont en perspectives!!





Associations



Tennis Club de La Boisse

Tournoi seniors + 45, 67 participants.

Vainqueurs : Eliane SOMBARDIER 15/3 et Franck PICHOU 15/1.

Finalistes : Pierre-Albert PERRAUDIN et Régine BRAYMAND.

Merci aux participants et aux clubs voisins qui nous ont prêtés leurs terrains couverts (MONTLUEL, BEYNOST, ST-MAURICE DE BEYNOST et NEYRON).

Remise des prix le dimanche 17 juin par le président Gilles TEILLON et le juge arbitre Emmanuel KLUMP en présence du nouveau président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, Gilles MORETTON (finaliste de la coupe Davis en 1982).

Un grand merci à la nouvelle équipe AURA pour l'attention qu'elle porte aux « petits clubs ».



Le frelon asiatique



Réseau FREDON-FDGON
Rhône-Alpes

Le Frelon Asiatique (Vespa) Comment le reconnaître

Le frelon asiatique est très souvent confondu avec le frelon européen.
Voici comment les différencier :

FRELON EUROPEEN VESPA CRABRO



Taille: ouvrière: 25 à 35 mm
reine: 40 mm maxi

Le frelon européen est reconnaissable à son abdomen à dominante jaune vif, avec des bandes et des dessins noirs sur chaque segment.

Son thorax est noir et roux, ses pattes et ses ailes sont rouges.

Sa tête vue de face est jaune. Elle est rousse sur le dessus.

Il donne une impression de lourdeur lors de ses déplacements au sol et en vol.

Ces deux espèces de frelons sont très peu agaçantes en fleurs. Il est possible de s'en approcher et de les observer.

Attention: Les personnes allergiques doivent éviter de s'en approcher.
Ne vous approchez pas d'un nid, le frelon asiatique est très agressif.

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, en partenariat avec la FREDON4, vise à repérer et faire détruire les nids par des



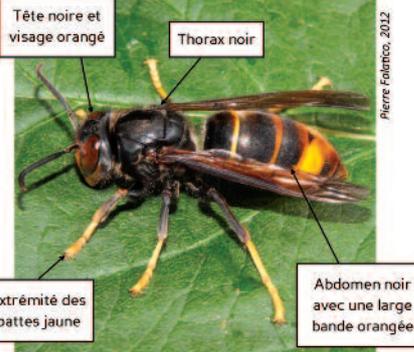
Le Végétal dans son Environnement



Pierre Falatico, 2013

la velutina)
?)
le frelon européen.

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*



Pierre Falatico, 2012

Taille: ouvrière: 23 à 30 mm
reine: 35 mm maxi

Le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orangée sur l'arrière de l'abdomen.

Son thorax est entièrement noir, ses ailes sont foncées.

Sa tête vue de face est orange. Elle est noire sur le dessus.

Très actif, il est continuellement en mouvement lorsqu'il butine. Il est capable de rester en vol stationnaire dans l'attente d'une proie.

pressives lorsqu'elles butinent sur des arbustes de les observer sans risque de se faire piquer.

t rester éloignées.
es frelons vont le défendre.

RAVAGEURS



Le frelon asiatique



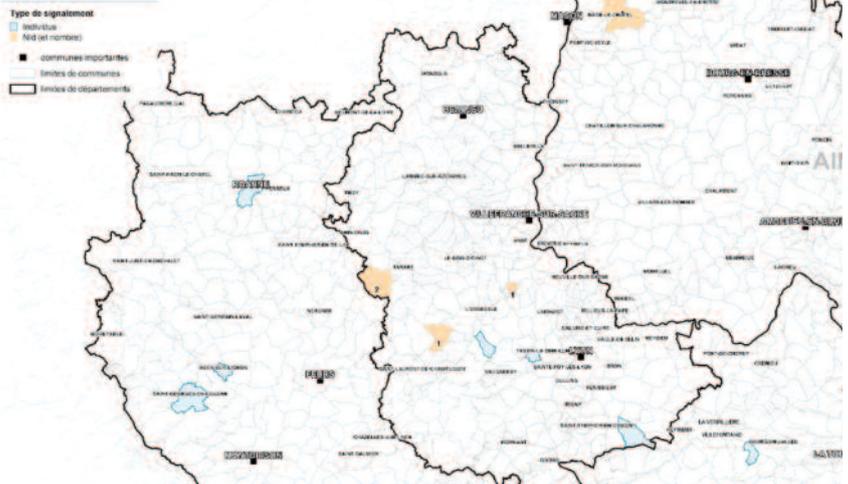
**Vous suspectez sa présence.
Prenez une photo de l'insecte ou du nid.
Contactez nous :**

**GDS 01 ☎ 04 74 25 09 91 ✉ gds01@cmre.fr
FREDON 01 ☎ 04 74 45 56 56 ✉ lea.berthelier@fredon01.fr**

Plus d'infos sur : www.fredonra.com

**Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsecteur professionnel.**

Réseau de surveillance Frelon asiatique Signalements 2017 : Ain - Loire - Rhône



2017 : progression modérée du nombre de nids découverts sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes.

FREDON Rhône-Alpes
02, allée du Lazio
69800 SAINT-PRIEST

Tel : 04 37 43 40 70
Fax : 04 37 43 40 75
fredon.rhonealpes@fredonra.com



entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



Gratuit

Concert d'Automne

Eglise de La Boisse

A 18 h le samedi
6 octobre

Atelier de Musique Slave
du conservatoire de
Villefranche-sur-Saône

Calendrier des manifestations

Juillet :

Vendredi 13

Feu d'artifice



Septembre :

Samedi 8

Repas Faubourg en fête

Vendredi 28

AG Sou des Ecoles

Octobre :

Vendredi 5

AG Boule des Amis

Samedi 6

Concert d'Automne

Samedi 13

Tartes par le Sou des écoles



Novembre :

Dimanche 11

Repas Comité Paroissial

Dimanche 18

Foire aux jouets Buissardoux

Décembre :

Vendredi 15

Fête de Noël Sou à l'école maternelle

ENTREPRISE  **BALTHAZARD** S.A.S.

**ECLAIRAGE PUBLIC
SIGNALISATION
ELECTRICITE
ALARME
VIDEOSURVEILLANCE**

Tél. 04 37 26 20 40 – Fax 04 37 26 04 93

P.A. Les Chênes - Route de Tramoyes
LES ECHETS – 01700 MIRIBEL



Récolte chaque matin
vente du Lundi au Samedi
17h - 20h
et
Samedi et dimanche
10h - 13h

UNE CORNÉE DE SOLEIL
TOUT PRÊS DE CHEZ VOUS

316 CHEMIN DU PRÉ MOLLINET
01120 LA BOISSE
TEL : 06-17-32-04-45
MAIL : LEBUISSARDOU@HOTMAIL.FR




Bulletin municipal juillet 2018

Directeur de la publication : François Drogue - Publicité et rédaction : Annick Trigon - Commission information

Mise en page et impression : COMIMA 04 78 55 46 64 - (Gilbert PIPAZ Bressolles)

Nous remercions tous les annonceurs qui participent aimablement à la parution de notre bulletin municipal et nous vous remercions de leur réserver vos achats. Nous remercions également les associations qui participent à l'information de tous par les articles qu'elles écrivent.

Prochaine parution en novembre